



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lutte et prévention

Question écrite n° 84773

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport concernant les addictions rendu par le Conseil économique social et environnemental. En effet, celui-ci préconise d'organiser un débat public afin de contribuer à construire la position de la France pour la prochaine session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur les drogues (UNGASS) qui devrait se tenir en 2016. Son objectif sera de concourir à apporter des réponses plus efficaces au trafic de drogues, tout en respectant la santé publique, les droits humains et la réduction des risques. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

### Texte de la réponse

La position française, portée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILD&CA), s'inscrit dans le cadre développé par le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 : une approche équilibrée de la lutte contre les drogues et les conduites addictives. Afin de préparer au mieux cet événement, la MILD&CA a lancé, le 26 juin 2015, avec le ministère des affaires étrangères, un cycle de rencontres ouvertes aux acteurs publics et associatifs ainsi qu'aux représentants de la société civile investis sur ces questions et en présence de la presse pour échanger autour des grands enjeux de la politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives à l'échelle française et internationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84773

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 juillet 2015](#), page 5312

**Réponse publiée au JO le :** [9 février 2016](#), page 1200